



N°4190
Entrée le 04.06.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 05.06.2026
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 3 juin 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à **Monsieur le Ministre des Finances** concernant **l'évolution récente des recettes de l'impôt sur le revenu des collectivités**.

Dans sa Note de conjoncture 1-2026, le STATEC relève que les impôts sur les sociétés ont reculé de 2,9 % en 2025. Selon l'institut, cette évolution s'explique notamment par une diminution des avances et des soldes encaissés, après deux années de forte croissance, ainsi que par la réduction d'un point de pourcentage du taux de l'impôt sur le revenu des collectivités entrée en vigueur pour l'année d'imposition 2025. Le STATEC précise par ailleurs que le recul observé au quatrième trimestre 2025 s'explique notamment par l'évolution des paiements effectués par quelques entreprises.

Ces observations soulèvent des interrogations tant quant à l'origine sectorielle de l'évolution récente des recettes de l'impôt sur le revenu des collectivités que quant à leur degré de concentration sur un nombre limité de contribuables.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes :

- 1) **Le gouvernement dispose-t-il d'une ventilation sectorielle de l'évolution des recettes de l'impôt sur le revenu des collectivités entre 2023 et 2025 ? Dans l'affirmative, quels secteurs ont enregistré les plus fortes diminutions de recettes, tant en montants absolus qu'en pourcentage par rapport à l'exercice précédent ?**
- 2) **Pour chaque secteur, quel a été le montant cumulé des impôts sur le revenu des collectivités acquittés par les dix entreprises ayant versé les montants les plus élevés au titre des exercices 2023, 2024 et 2025 ?**
- 3) **À défaut de disposer d'une ventilation complète pour l'ensemble des secteurs économiques, le gouvernement peut-il préciser ces éléments plus particulièrement pour le secteur financier ? ? Dans l'affirmative, quel a été le montant cumulé des impôts sur le revenu des collectivités acquittés par les dix entreprises ayant versé les montants les plus élevés au sein de ce secteur au titre des exercices 2023, 2024 et 2025 ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Sam TANSON
Députée